

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Jean Jaurès du jeudi 10 avril 2025 de 18h30 à 20h30

Présents :

Monsieur Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge

Membres de droit : Monsieur Pascal HUREAU, Président du comité de quartier. Madame Isabelle LEMÉE, Vice-Présidente du comité de quartier. Madame Élodie BOURDILLEL, représentante de l'association de quartier et Monsieur Pascal GOBINET, représentant des commerçants du quartier.

Membres du collège des habitants : Madame Marie-Pierre BAYLE, Madame Ania BEZNIA, Madame Élise TACHE, Madame Patricia PHENE, Monsieur Christian BOSSOUTROT, Monsieur Philippe DUPRAZ, Monsieur Henri COLOMB de DAUNANT et Monsieur Thibault d'HARCOURT.

Excusés :

Membre de droit : Madame Flore VAN der MARLIÈRE, représentante des entrepreneurs du quartier.

Membres du collège des habitants : Monsieur Patrice MICHALCZYK, Monsieur Florent CORAIL, Monsieur Nathanaël LAVRY, Monsieur Mihai DOBRIN, Madame Céline CHELTIEL, Monsieur Guillaume BLANC, Monsieur Henri O'QUIN, Madame Wassila SHERVILL, Madame Marie-Ange FAURE, Madame Nathalie KNIGHT et Monsieur Khames TARHOUNI.

Absents :

Membres du collège des habitants : Monsieur Raymond TOMCZAK, Monsieur Philippe MARTIN, Madame Dominique GRANGER et Madame Mathilde FAUQUENOT.

Ordre du jour :

- I. **Echanges, remarques et questions diverses (sujet à aborder à la demande de membres du Comité : dégradation de l'îlot Marne-Brossolette-Verdier)**
- II. **Compte-rendu des travaux et réflexions des Commissions**
- III. **Elaboration du trajet de la balade urbaine**
- IV. **Budgets participatifs : constitution du jury du Grand Oral**

Monsieur Pascal HUREAU, Président du comité de quartier et Madame Isabelle LEMÉE, Vice-présidente du comité de quartier, remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

- I. **Echanges, remarques et questions diverses (sujet à aborder à la demande des membres du Comité : dégradation de l'îlot Marne-Brossolette-Verdier) :**

Ilot Marne/Brossolette/Verdier : encore des nouveaux tags, problème d'hygiène avec régulièrement des déchets/détritus/encombrants sur les trottoirs, etc.

Réponse : En effet l'ensemble de l'ilot est très dégradé ; Monsieur le Maire rappelle que la Ville souhaite un renouvellement urbain de ce quartier :

Les objectifs sont de définir un périmètre, imaginer un projet urbain et maîtriser le foncier.

- L'EPFIF a commencé à préempter les lots de la zone (environ 50% à l'heure actuelle), il s'agit d'un processus très long.
- Les prix actuels sont évidemment impactés par la baisse générale des prix de l'immobilier ce qui rend la préemption plus complexe.
- Un programme a été défini et présenté en réunion publique (environ 150 logements, des commerces en RDC etc.).
- Lancement d'un concours d'urbanisme à venir.

M. le Maire rappelle qu'un projet de requalification de la voirie est en cours comprenant la rue Camille Pelletan, l'avenue Verdier, une portion de l'avenue de la Marne, la rue Paul Bert et une nouvelle place végétalisée qui sera créée. Une requalification de la RD906 est également prévue avec le Département, cela devrait aller relativement vite, avec des travaux qui devraient commencer entre 2026 et 2027.

Concernant les tags et les nuisances, il sera rappelé aux équipes de nettoyage l'importance d'apporter une attention particulière à la zone.

- Tags : il est nécessaire que la demande d'effacement (gratuite) soit faite par le propriétaire des bâtiments.
- La Mairie va montrer l'exemple en faisant retirer ceux présents sur son patrimoine.

Autres questions posées concernant le quartier :

Des parcmètres sont défectueux dans plusieurs rues.

Réponse Merci de préciser les numéros de rue des parcmètres pour que les services puissent demander à INDIGO de les réparer. (Possibilité d'utiliser l'application Montrouge Direct).

II. Compte-rendu des travaux et réflexions des Commissions :

Pour rappel, les membres du Comité de Quartier JEAN JAURES ont créé 3 commissions pour constituer des axes de réflexions et d'action à mener sur lesquels ils ont travaillé en autonomie. Chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte-rendu que le référent transmet ensuite au Pôle Démocratie Participative et à l'ensemble des membres de la commission. Ce compte-rendu sera présenté en réunion. Les membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville (avec accord des élus pour les services de la Ville).

Monsieur Pascal HUREAU cède la parole aux différents référents pour un retour sur leurs travaux. L'heure avançant, il leur demande de présenter les points essentiels, ce que les référents acceptent.

Commission Relation avec les habitants du quartier :

Membres :

- Madame Marie-Ange FAURE (référente)
- Madame Céline CHELTIEL
- Madame Wassila SHERVILL

Les membres de la commission sont toutes excusés pour cette réunion mais on fait parvenir ce matin les questions suivantes :

- **Parc Jean-Loup Metton** : Quid des travaux de drainage qui ne semblent avoir apporté aucune amélioration à la pelouse ? De plus les allées sont détrempées par temps de pluie et poussiéreuses par temps sec. La nouvelle allée parc Rol Tanguy est mal pavé car il y a des dénivelés et trous entre les plaques.
- **Fête de la coquille au parc Jean-Loup Metton** : Pourquoi avoir installé stands, barnums, podium ... sur une pelouse déjà très dégradée plutôt que dans les allées, sur la rue rendue piétonne ? De plus beaucoup de riverains se plaignent de la neutralisation des places de stationnement du vendredi au dimanche soir (avenue Verdier, rue Marcelin Berthelot) alors que les places sont rares.

Réponse : Un drainage a été fait pendant l'hiver et lorsque les manifestations seront passées (Fête de la coquille, Inspirations Végétales...), les équipes des Espaces Verts vont refaire une belle pelouse. Concernant les problèmes de trous et dallage sur les allées, une demande va être faite auprès des services concernés.

- **Comment les terrasses sont-elles réglementées?** Et est-il possible d'afficher sur la vitrine ce qu'ils ont droit de faire car les trottoirs deviennent impraticables pour les poussettes, fauteuils... avec les serveurs qui passent et les restaurants qui ajoutent des chaises en plus. Les terrasses montrougiennes vont-elles fermer à 22 heures comme à Paris pour lutter contre le bruit ?

Réponse : A Montrouge la fermeture se fait un peu plus tard mais un rappel sera fait aux équipes de la Mairie sur le sujet pour les nuisances.

- **Concertation sur le projet d'aménagement de la partie centrale de la rue Maurice Arnoux** : Le nombre de places de stationnement existantes n'a pas été revu correctement (plus de 70) ce qui a hélas fait penser à des montrougiens que peu de places seraient neutralisées alors qu'il est envisagé d'en supprimer les deux tiers. Cela ne va pas dans le sens d'un apaisement de la circulation d'autant plus que la chaussée sera rétrécie. De plus des emplacements vélos et motos existent déjà. Tous les arbres existants seront-ils maintenus et protégés durant les travaux ?

Réponse : Concernant les problèmes de stationnement, le comptage des places était en effet erroné mais les retours enregistrés à ce sujet durant la phase de concertation ont bien été pris en compte.

Par ailleurs, la délégation de service public sur les parkings souterrains de Montrouge se termine en 2026 et l'objectif de la Mairie est de regrouper le stationnement extérieur et souterrain, ainsi que de renégocier pour proposer des tarifs attractifs pour permettre aux habitants de Montrouge d'avoir un accès plus facile à ces parkings.

- **Commission Incivilités/Propreté/Nuisances : (Pas de retours)**

Membres :

- Madame Elise TACHE (référente)

- Monsieur Christian BOSSOUTROT
- Madame Mathilde FAUQUENOT
- Madame Patricia PHENE

- **Commission Animation et Commerces :**

Membres :

- Madame Elodie BOURDILLEL (référente)
- Madame Nathalie KNIGHT
- Monsieur Guillaume BLANC
- Monsieur Quentin JAUMIER
- Monsieur Florent CORAIL

La question se pose concernant la pertinence de cette commission puisqu'il y a maintenant une association de quartier qui propose de nombreux projets d'animation.

- Monsieur Gobinet va recueillir la voix des commerçants pour la "partie commerces"
- Une remarque est faite sur les boutiques vides

Réponse : La Mairie tente de mettre en place des pôles commerciaux secondaires (autre que l'Avenue de la République), il faut que les habitants participent également pour que les nouveaux commerces fonctionnent.

III. Elaboration du trajet de la balade urbaine :

La balade urbaine du quartier Jean Jaurès a eu lieu le 25 juin de 18h30 à 21h30. Les membres du comité de quartier ont choisi de débiter cette balade par l'angle de la rue Maurice Arnoux et de la rue de la Paix - Clarissa Jean-Philippe.



IV. Budgets Participatifs : constitution du jury du Grand Oral :

Les budgets participatifs sont lancés depuis le 17 mars. Le 9 septembre 2025 aura lieu le **Grand Oral** qui permettra aux porteurs de projet de défendre leur(s) projet(s). Pour ce jury du Grand Oral, **il faut 8 membres volontaires du comité de quartier.**

Pour rappel : 10 projets maximum par quartier seront retenus par le jury

Membres souhaitant participer au jury :

- Monsieur Pascal GOBINET
- Madame Elise TACHE
- Madame Patricia PHENE
- Monsieur Christian BOSSOUTROT
- Monsieur Philippe DUPRAZ
- Monsieur Henri COLOMB de DAUNANT
- Monsieur Thibault d'HARCOURT

Monsieur Pascal HUREAU et Madame Isabelle LEMÉE remercient les membres du comité pour la richesse des échanges.

La séance est levée à 20h30.

► Informations supplémentaires :

Questions posées aux derniers comités et réponses :

Pourquoi n'y a-t-il pas de fleurs place Jean-Jaurès mais des plantes invasives et irritantes (euphorbes) ?

Réponse de Madame Isabelle LEMÉE : Tout est une question d'appréciation, beaucoup de personnes aiment la végétalisation de cette place et les retours des habitants du quartier sont souvent très positifs.

Peut-on supprimer l'emprise au sol des travaux sur le trottoir au 69 avenue Verdier ou mettre en place un couloir protégé sur la chaussée ?

Réponse : des procédures de sécurité ont été mises en place. Une instruction juridique est en cours. Le cheminement des piétons a été dévié vers le trottoir en face, avec un passage piéton provisoire.

Les trottoirs de l'avenue Jean Jaurès (depuis le 70-79) et de l'avenue Verdier (entre Marne et Brossolette) sont en très mauvais état

Réponse : concernant l'avenue Jean Jaurès, le cheminement des piétons est conforme, une intervention a déjà eu lieu. L'avenue Verdier sera réaménagée après les travaux de Véolia pour 2026.

Angle Marne-Pelletan : toujours des véhicules en stationnement au tournant près ou sur le passage piéton

Réponse : Les véhicules infractions sont verbalisés : 45 verbalisations entre avril 2024 et avril 2025.

Rats : y-a-t-il eu une campagne de dératisation dans le quartier ?

Réponse : La dératisation du réseau d'assainissement est de la compétence de VS GP. Il y a normalement une à deux campagnes par an.

Problème de la gouttière de l'immeuble 80 avenue Jean Jaurès

Réponse : C'est du domaine privé.

Serait-il possible de faire un marquage au sol pour indiquer la piste cyclable sur les allées Jean Jaurès ?

Réponse : Le marquage est prévu dans les prochains mois

Les dalles glissantes des allées Jean Jaurès provoquent de nombreuses chutes. Solution : traiter leur surface ?

Réponse : Les dalles ont dès le départ été traitées pour être antidérapantes.

Nombre important de commerces qui ont fermé avenue de la république. Si certains appartiennent à la Ville, peut-on les affecter à un autre usage ?

Réponse : Le seul local qui appartient à la ville est au 111 république, le bail est en cours de validation pour une activité de vente de vêtement de seconde main pour enfants et femmes.

Nuit de la solidarité le 25 janvier : combien de SDF dénombrés dans notre quartier ?

Réponse : A Montrouge et lors de cette Nuit de la Solidarité, les équipes sont allées à la rencontre de 13 personnes sans domicile fixe. Les résultats détaillés sont sur le site de l'APUR : [Nuit de la Solidarité à Paris et dans la Métropole du Grand Paris | Apur.](#)

Trop de déjections canines, notamment dans le parc Jean-Loup Metton

Réponse : Des distributeurs de sacs canins ont été installés dans la ville

Les trottoirs sont parfois très abimés en raison de travaux qui n'ont pas donné lieu à des rebouchages.

Réponse : Certains trottoirs ont été refaits et en particulier la point de l'ilot Pelletan-Marne-Brossolette

Les camions des éboueurs (en particulier du verre dont la collecte est extrêmement sonore) passent systématiquement très tôt.

Réponse : La collecte de verre est effectuée uniquement le jeudi matin et le planning de passage dans les quartiers est organisé par VS GP qui ne peut le modifier / trop compliqué à cause des impératifs (planning d'équipe, éviter les embouteillages ...)

La commission souhaiterait être destinataire des comptes rendus des précédentes commissions « IPN ».

Réponse : Tous les CR du mandat précédent et du mandat actuel sont sur le site de la ville.

Place Jean Jaurès : camions de livraison obstruant le passage des bus et gênant la circulation. Poteaux souvent retirés au niveau du Biocoop laissant des véhicules particuliers s'introduire.

Réponse : Les véhicules sont verbalisés tous les jours quand ils sont sur la zone de livraisons.
Concernant les poteaux : les commerçants doivent les remettre en place lorsqu'ils les retirent.
Un rappel leur sera fait.

La prochaine réunion du Comité de quartier Jean Jaurès aura lieu fin septembre/début octobre.
Le Pôle Démocratie participative s'engage à communiquer la date avant les vacances d'été.

► **Contacts :**

comitedequartier@ville-montrouge.fr

► **Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :**

jeparticipe.ville-montrouge.fr/

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm